

qu'il y a de plus en plus d'enfants asthmatiques en raison de la pollution et du mode

avons proposé une petite randonnée aux enfants. L'activité physique est une part

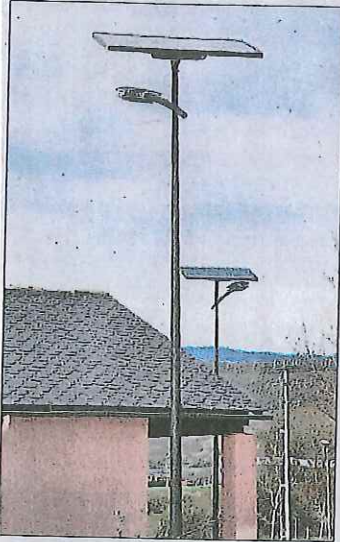
des Tout Petits, revêtus de tee-shirts et foulards offerts par le conseil départemental

tion...) et quelques mamans.

Frédérique Berlic

SAINTE-LÉOCADIE

La commune récompensée pour son éclairage solaire



C'est lors du Salon des maires que le premier magistrat, Jean-Marie Aris et la société Jocaveil ont reçu un prix pour avoir installé des éclairages solaires hors réseau.

Dans le village, on prône le développement local et les économies d'énergies. La commune vient d'équiper en solaire des zones non desservies par l'éclairage public et a été récompensée pour cet effort. C'est une des premières communes du département à s'équiper de la sorte. La commune a installé quatre lampadaires solaires sur son territoire, quatre à la salle des fêtes et un cinquième à l'aérodrome. Un effort non négligeable a été fait pour éclairer des zones non équipées en réseau d'éclairage public. « En mettant ces lam-



De g. à d. : J.-P. Vitu, président de la délégation catalane de la FRTP, J.-M. Aris, B. Jocaveil, G. Ilary, président de l'association des maires des P.-O. et la préfète Josiane Chevalier. Le prix, attribué récompense l'installation de cinq lampadaires solaires autonomes (photo de gauche).

Photos DR et F. Berlic

padaires solaires en zones isolées, cela nous a permis d'économiser de façon conséquente sur la partie investissement. C'est très avantageux», explique le maire, Jean-Marie Aris. C'est la société Jocaveil qui a assuré l'installation des lampadaires solaires fabriqués à Agen par le spécialiste du genre, le groupe Fonroche. Le coût d'investissement est de 15000 €, bien moindre par rapport à un raccordement de zones non éclairées au réseau.

Alternative à l'éclairage public

Cet effort a été récompensé d'un trophée reçu lors du Salon des maires qui se tenait dernièrement à Perpignan, en présence de la préfète Josiane Chevalier, Guy Ilary, président de l'Association des maires, Jean-Pierre Vitu, président de la délégation catalane de la FRTP et Guy Durand, président de la fédération du BTP66. La commune et l'entreprise installatrice, la société Jocaveil ont reçu le trophée Énergie éclairage

public mis en place pour la première année par la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) en partenariat avec l'association des maires. En plus du trophée, la commune a reçu une dotation financière de 1500 €. Ces lampadaires solaires autonomes, développés pour résister aux conditions climatiques les plus extrêmes sont très esthétiques. Ils offrent une réelle alternative, à l'éclairage public raccordé réseau.

Frédérique Berlic